

L'insertion des diplômés de master

En chiffres

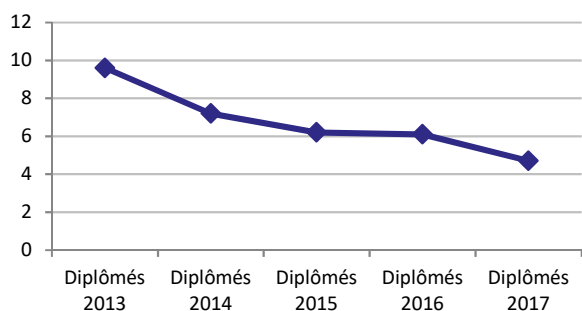
	Diplômés 2017
Effectif diplômés	1 240
Taux de poursuite d'études	13 %
Temps d'accès à l'emploi	3,3 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 929 €
Situation à 18 mois :	
Taux de chômage	8 %
Taux d'emploi stable	73 %
Situation à 30 mois :	
Taux de chômage	5 %
Taux d'emploi stable	81 %
Part des PCS cadre	81 %
Part des PCS profession intermédiaire	16 %
Salaire moyen à 30 mois	2 351 €

Trente mois après l'obtention de leur master, neuf diplômés sur dix occupent un emploi. Le taux de chômage est de 5 % et connaît son niveau le plus bas depuis cinq ans.

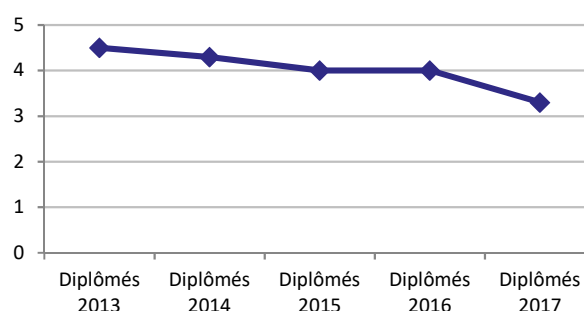
Dix-huit mois après le diplôme, le taux de chômage connaît également une baisse (- 2 points). De plus, les diplômés en emploi bénéficient de situations plus favorables que leurs aînés.

De surcroît, les diplômés accèdent plus rapidement à l'emploi que leurs aînés. Il leur faut en moyenne 3,3 mois après le master pour accéder à l'emploi contre plus de 4,0 mois pour les promotions précédentes.

Evolution du taux de chômage depuis 5 ans



Evolution du temps d'accès à l'emploi depuis 5 ans



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Temps d'accès à l'emploi :

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure / profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

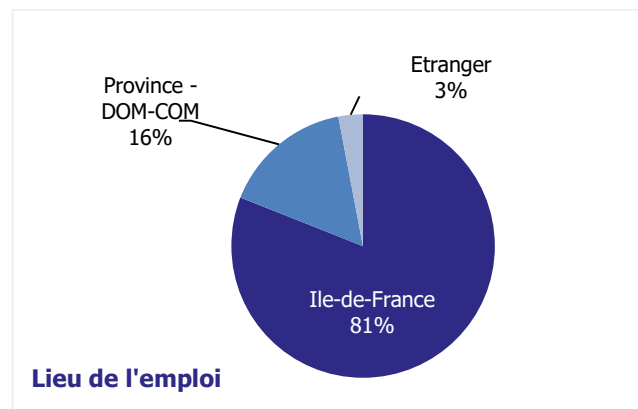
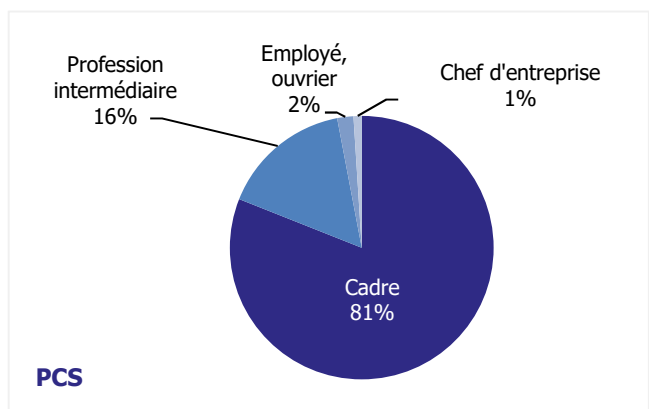
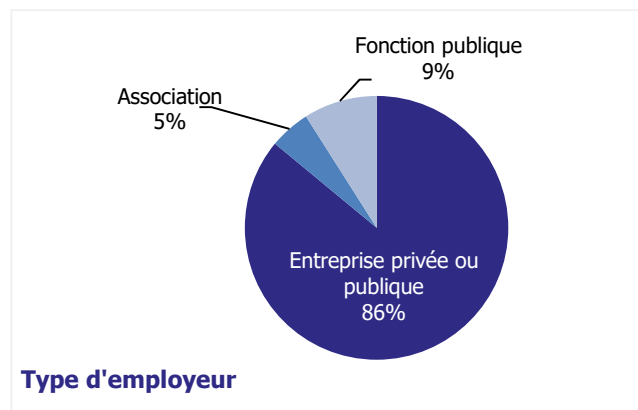
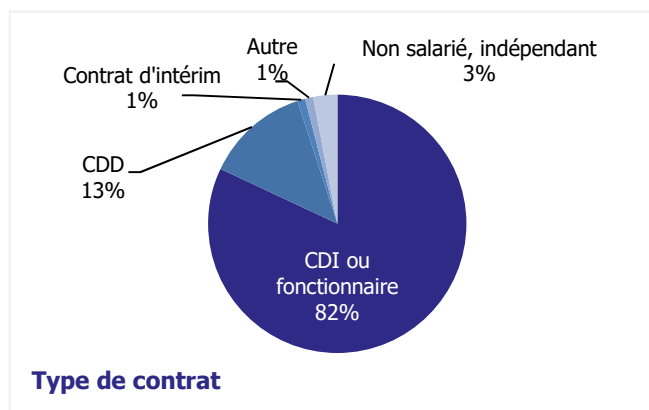
Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salariés en France, à temps complet, en euros.

Salaire moyen à 30 mois :

Salaire net mensuel pour les salariés en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.

L'emploi à 30 mois



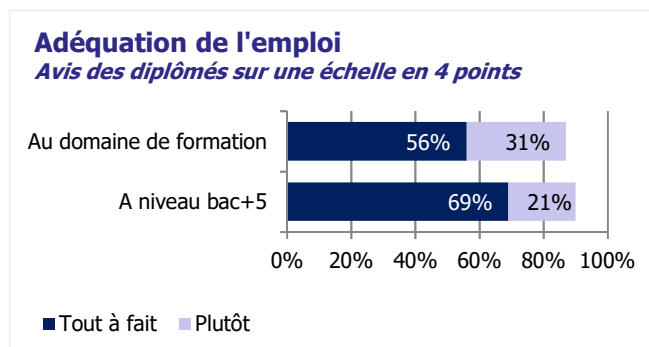
Globalement, les diplômés en emploi trente mois après l'obtention de leur master connaissent des conditions d'emplois satisfaisantes. Ils ont le plus souvent signé des contrats à durée indéterminée (82 %). Et quand ce n'est pas le cas, ils sont peu nombreux à connaître des situations précaires (moins du quart des contrats à durée déterminée, soit en définitive, 3 % des diplômés). Peu d'étudiants ont créé leur activité (3 %), exception faite au sein des mentions Arts, lettres et civilisation et Métiers du livre et de l'édition (25 %).

La grande majorité des diplômés (81 %) occupent un emploi relevant de la PCS des cadres selon la nomenclature de l'INSEE et 16 % de la PCS des professions intermédiaires.

Les emplois se concentrent principalement dans le secteur privé (86 %), toutefois, 9 % des diplômés exercent leur emploi dans la Fonction publique et 5 % dans le secteur associatif.

Les diplômés travaillent le plus souvent en Ile-de-France (81 %) et minoritairement en Province (16 %) ou à l'étranger (3 %). Néanmoins, les diplômés originaires de Province (qui y ont obtenu leur bac) sont plus nombreux à travailler en Province (36 %).

Près de neuf diplômés sur dix estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation. De plus, autant considèrent que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur niveau d'études.



Insertion selon le régime d'inscription en master

	Diplômés en apprentissage	Diplômés en formation initiale classique
Effectif diplômés	503	648
Taux de poursuite d'études	6 %	19 %
Temps d'accès à l'emploi	3,2 mois	3,5 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 967 €	1 878 €
Situation à 18 mois :		
Taux de chômage	7 %	9 %
Taux d'emploi stable	75 %	69 %
Situation à 30 mois :		
Taux de chômage	3 %	7 %
Taux d'emploi stable	83 %	78 %
Part des PCS cadre	84 %	78 %
Part des PCS profession intermédiaire	16 %	17 %
Salaire moyen à 30 mois	2 380 €	2 291 €

Insertion selon le domaine de formation

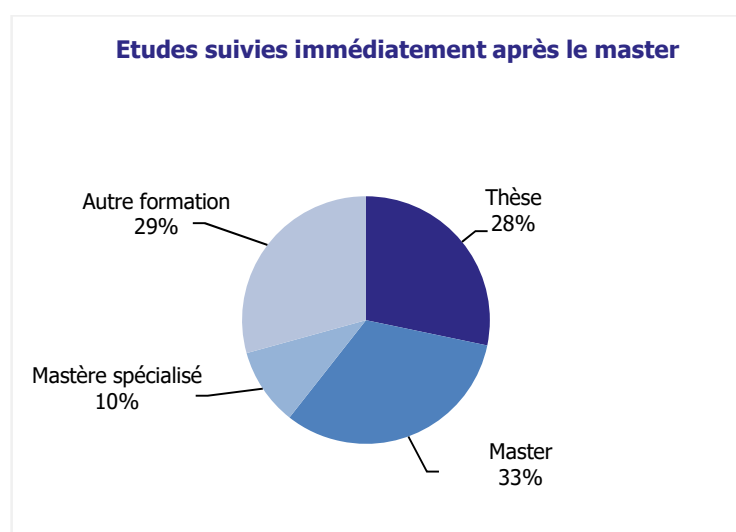
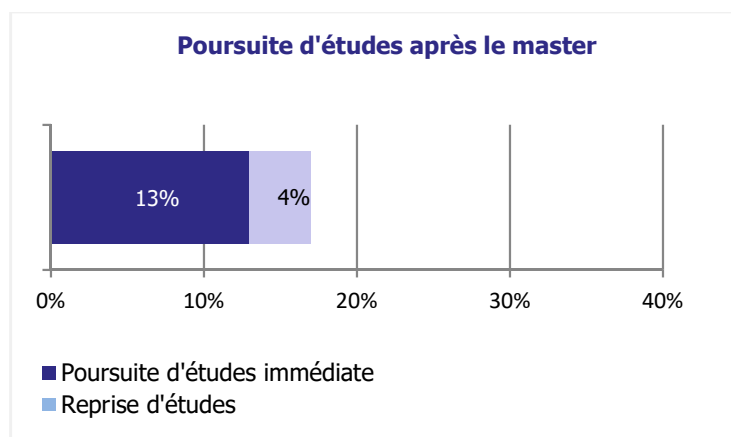
	Arts, lettres, langues	Droit, économie, gestion	Sciences et technologies	Sciences humaines et sociales
Effectif diplômés	87	347	475	331
Taux de poursuite d'études	16 %	6 %	18 %	13 %
Temps d'accès à l'emploi	4,2 mois	3,1 mois	2,8 mois	3,9 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 494 €	1 879 €	2 059 €	1 870 €
Situation à 18 mois :				
Taux de chômage	21 %	6 %	6 %	10 %
Taux d'emploi stable	56 %	79 %	85 %	53 %
Situation à 30 mois :				
Taux de chômage	15 %	1 %	4 %	8 %
Taux d'emploi stable	56 %	88 %	90 %	67 %
Part des PCS cadre	50 %	71 %	94 %	83 %
Part des PCS profession intermédiaire	43 %	24 %	4 %	17 %
Salaire moyen à 30 mois	1 939 €	2 324 €	2 467 €	2 287 €

En moyenne, les apprentis et les stagiaires de formation initiale classique accèdent à l'emploi en un peu plus de 3 mois après le master. D'ailleurs, tous ont été recrutés dans la même mesure au sein de la structure qui les avait accueillis (37 %). Néanmoins, les apprentis accèdent plus souvent que les autres à un premier emploi à durée indéterminée et de niveau cadre. Et ceci explique en partie qu'ils perçoivent, à l'embauche, des salaires plus élevés.

Trente mois après le master, ces écarts perdurent : les apprentis conservent des situations professionnelles plus favorables. Ils sont moins souvent au chômage et quand ils sont en emploi, les apprentis occupent des emplois qui sont plus souvent stables, qualifiés et mieux rémunérés.

Les diplômés des masters Sciences, technologies, santé connaissent les conditions d'insertion les plus favorables : le chômage est rare, dix-huit mois comme trente mois après le master, et leurs conditions d'emploi sont bonnes puisqu'une large majorité accède à des emplois stables et qualifiés. D'ailleurs, les diplômés de Sciences, technologies, santé ont plus souvent été recrutés que les diplômés des autres domaines à l'issue de leur stage ou apprentissage (42 %). A l'inverse, les diplômés du domaine Arts, lettres, langues connaissent des situations d'emploi moins favorables. Le chômage est particulièrement élevé et les diplômés en emploi occupent fréquemment des emplois non stables et déclassés. Pour un quart des diplômés, l'emploi occupé ne correspond pas au domaine de formation et pour un peu plus encore (30 %), l'emploi ne correspond pas à un niveau bac + 5.

Les études après le master



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption.

Source et méthodologie

Source :

Enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de master en 2017, soit 1 240 diplômés.

Taux de réponse :

74 % pour l'ensemble des diplômés. Les statistiques ont été redressées.

Méthodologie :

L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, soit 867 diplômés.

L'année suivant l'obtention de leur master, 13 % des diplômés se sont inscrits dans une formation. Les diplômés de Sciences, technologie, santé prolongent plus fréquemment leur parcours d'études (18 %), en revanche c'est le cas d'une minorité des diplômés de Droit, économie, gestion (6 %).

Quand ils poursuivent des études, les diplômés sont plus nombreux à s'orienter vers l'obtention d'un second master (33 %) qu'à poursuivre en thèse (28 %) ou en mastère spécialisé (10 %), qui sont pourtant des études attendues après un master. Toutefois, les diplômés de Sciences, technologie, santé font exception en privilégiant des poursuites en thèse (45 %). Quand ils s'inscrivent en master, un quart des diplômés s'orientent vers un master préparant aux métiers de l'enseignement. Enfin, 29 % des poursuivants s'orientent vers d'autres formations, dont plus de la moitié à un niveau inférieur au master.

Globalement, les trois quarts des étudiants se sont inscrits dans un établissement d'Ile-de-France. Si un peu plus de la moitié des poursuivants en thèse s'inscrivent dans un établissement de la COMUE Paris-Est, en revanche, à peine plus du tiers des poursuivants en master se sont réinscrits à l'UPEM.

Quelques étudiants ont finalement repris des études après une interruption (4 %) et c'est un peu plus souvent le cas des diplômés des masters Arts, lettres et langues (7 %).

En définitive, 17 % des diplômés 2017 se sont inscrits dans une formation après l'obtention du master, soit un peu moins que les diplômés 2016 (19 %).